



Nombre de délégués  
En exercice : **21**  
Présents : **16**  
Excusés : **5**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

**SEANCE du 21 mai 2025**

Convocation : **13 mai 2025**  
Date affichage : **26 mai 2025**

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt et un mai à dix-huit heures et trente minutes, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux du SICTOM de la Zone de Dole à BREVANS, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents** : Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Olivier MEUGIN, Antony BOURCET, Jean TERY, Christian LAGALICE, Stéphane CHAMPANHET, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Alain DEBIOLT, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Marc SCHMIEDER, Mathieu VADANT ; Mesdames Pierrette BUSSIÈRE, Séverine CALINON, Maryline MIRAT.

**Etaient excusés / absents** : Messieurs Michel BENESSIANO, Christophe DUGOIS, Jean-Noël GARNIER, Jacques LAGNIEN ; Madame Aurélie CHANCENOTTE.

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Marc SCHMIEDER.

**Délibération n° 21052025-1bs**

**OBJET : Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 23 avril 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,  
Vu le compte-rendu du Bureau Syndical du 23 avril 2025,

Le Président demande aux membres du bureau syndical leurs éventuelles remarques ou observations sur le compte-rendu du Bureau Syndical du 23 avril 2025.

En l'absence de remarque et observation, le Vice-Président met au vote l'approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 23 avril 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical,

- ✓ APPROUVE le compte-rendu du Bureau Syndical du 23 avril 2025.

Fait à Brevans,  
Le 21 mai 2025



Envoyé en préfecture le 05/06/2025  
Reçu en préfecture le 05/06/2025  
Publié le  
ID : 039-253900633-20250521-21052025\_1BS-DE



Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

ID : 039-253900633-20250521-21052025\_1BS-DE

Berger  
Levrault





## BUREAU SYNDICAL du 23 avril 2025

### COMpte RENDU

Nombre de délégués

En exercice : 21

Présents : 14

Excusés : 7

Convocation : 16 avril 2025

Date affichage : 25 avril 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux du SICTOM de la Zone de Dole à BREVANS, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents :** Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Olivier MEUGIN, Antony BOURCET, Jean TERY, Christian LAGALICE, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Alain DEBIOLT, Christophe DUGOIS, Jean-Noël GARNIER, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Marc SCHMIEDER, Mathieu VADANT.

**Etaient excusés / absents :** Messieurs Michel BENESSIANO, Stéphane CHAMPANHET, Jacques LAGNIEN ; Mesdames Pierrette BUSSIÈRE, Séverine CALINON, Aurélie CHANCENOTTE, Maryline MIRAT.

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Mathieu VADANT

#### Ouverture de la séance

Le Président, Jean-Pascal FICHERE, s'assure que le quorum soit atteint avant d'ouvrir la séance.

Après vérification des listes d'émarginement, le Président déclare le nombre de 14 délégués présents à 18 heures 30. Le quorum est donc atteint et la séance est ouverte.

#### **1. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 19 mars 2025**

Le Président demande aux membres du bureau syndical leurs éventuelles remarques ou observations.

En l'absence de remarque et observation, le Président met au vote l'approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 19 mars 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical,

- ✓ APPROUVE le compte-rendu du Bureau Syndical du 19 mars 2025.

#### **2. Informations diverses**

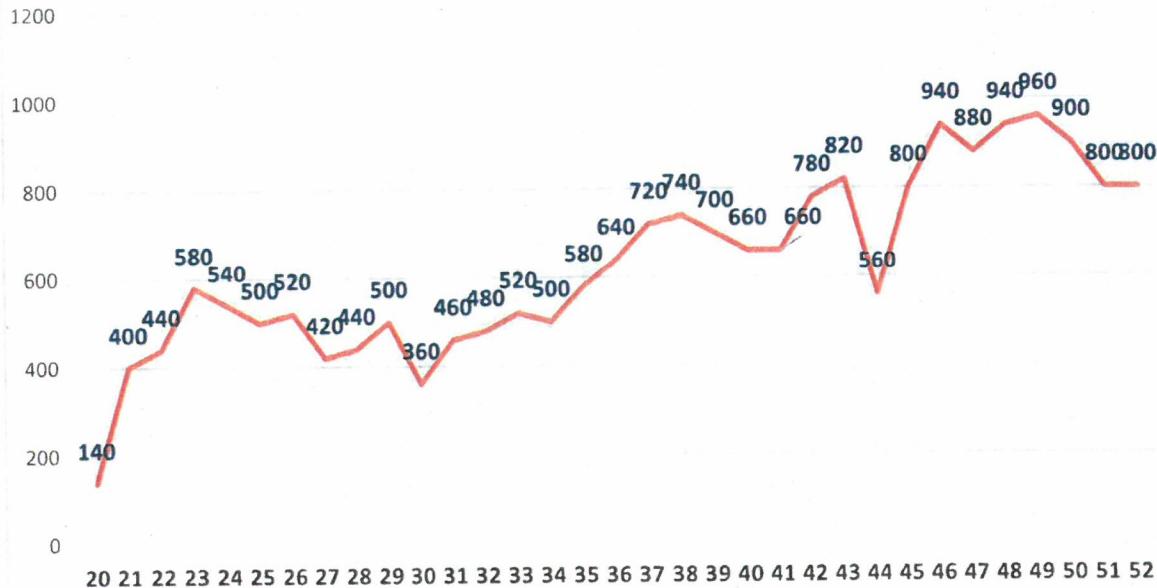
##### **2.1 Passage de la collecte des déchets résiduels tous les 15 jours : premiers éléments**

- Mise en place le 31 mars 2025
- 40 « types » de calendriers de collecte envoyés + campagne SMS
- 800 contacts – usagers par semaine en moyenne depuis semaine 12
- 55 000 habitants concernés – 562 demandes de bacs de taille supplémentaire
- Opportunité de sensibiliser les non-ménages
- Déploiement des tablettes : navigation à retravailler – remontées intéressantes de certains équipages
- Méritera sans doute ajustement des tournées (à partir de la semaine 18)
  
- Installation des PAV :
  - ✓ Menotey : semaine prochaine (semaine 14)
  - ✓ Rochefort sur Nenon et Grosbuisson : fin mai ou 1<sup>re</sup> semaine de juin

Les membres du bureau syndical souhaitent la transmission des éléments relatifs au soutien LEKO dans le cadre de la convention de nettoiement (en annexe au présent compte-rendu).

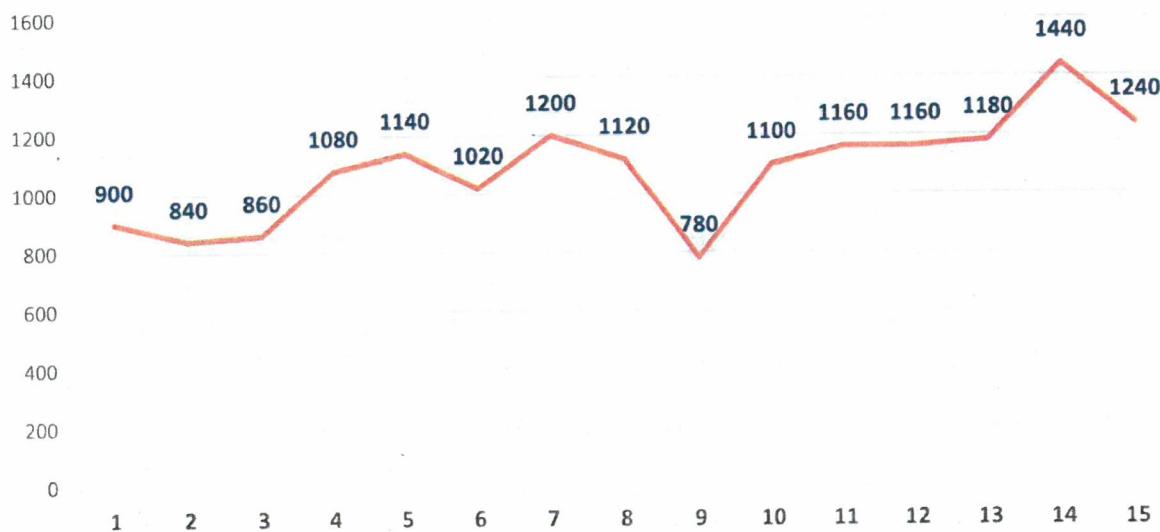
## 2.2 Biodéchets : modalités de poursuite du déploiement

### KILOS/SEMAINE - 2024



Fin 2024 : 17 bornes et 6 professionnels

### KILOS/SEMAINE - 2025



Semaine 15 / 2025 : 19 bornes et 13 professionnels

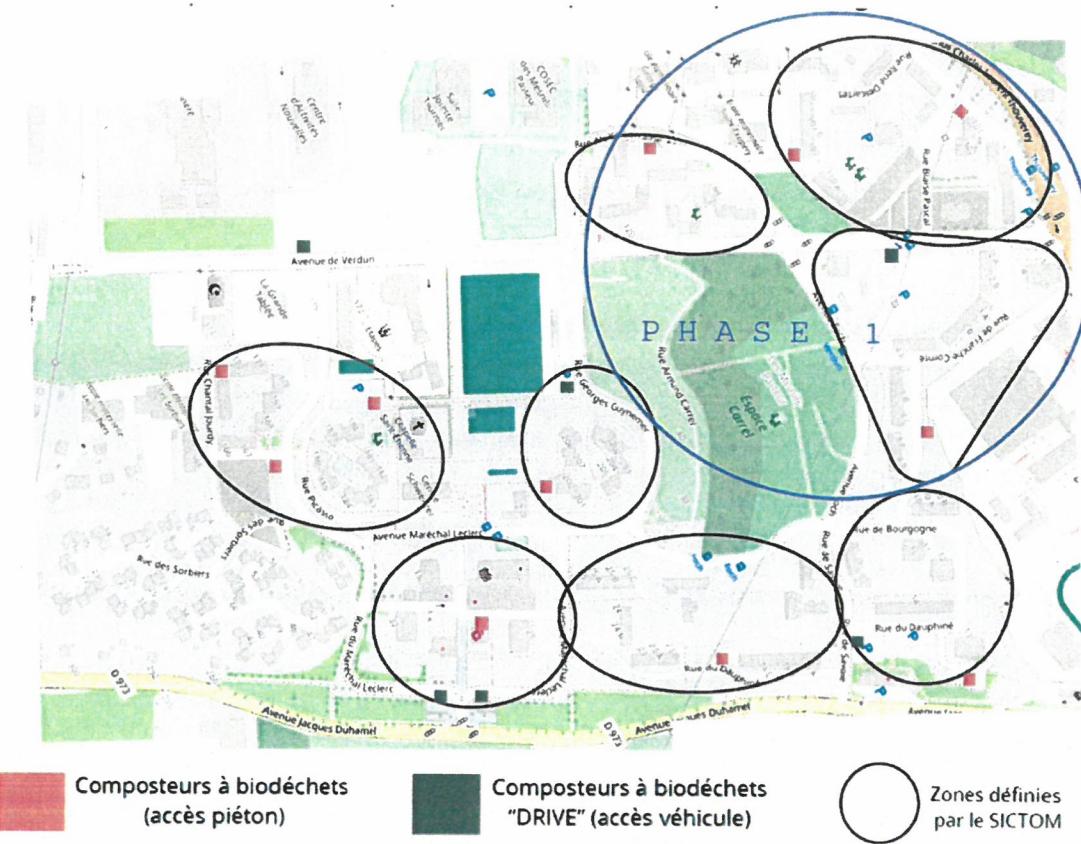
Taux de captation observé : 14 kg/an/hab. (comparable aux autres collectivités)

#### Orientations :

- Un réel intérêt pour les résidences privées (ex : Wilson) et les gros producteurs : à poursuivre
- Mesnils Pasteur : à considérer au regard des problématiques du secteur
- Sollicitations de communes rurales : Menotey, Rochefort sur Nenon, Tavaux, Damparis ....

**Préconisations :**

- Secteur test sur Mesnils Pasteur avec des bornes biodéchets grutables



- Test borne biodéchets grutable sur 1 commune test

Désignation		TVA	PU HT
Composteur_grutable --			
Composteur grutable simple crochet 800 L / volume dynamique 1100 L		20%	1 350,00
Réserve de jus intégrée, s'installe sur toutes surfaces : enrobés, béton, espace vert			
Matériel garanti 5 ans (hors mauvaise utilisation, vandalisme, tempête, accident) (Pays d'origine: France)			
OPTION Peinture RAL 8014 (Marron) couvercles + poteaux		20%	153,00
Signaletique_grand_format --		20%	60,00
OPTION Stickers grande signalétique 730 * 779			
Toile_grand_format - -		20%	60,00
OPTION Tôle pour signalétique 775 * 779			
forfait transport		20%	650,00

Objectif : équilibre entre service – déchet évité à l'incinération et coût de collecte

Orientation donnée pour le déploiement de la collecte des biodéchets : poursuite du déploiement en habitat collectif (conforme à l'orientation initiale) et test sur les 2 communes équipées en PAV (délibération lors du prochain bureau syndical).

### **2.3 Acquisition d'un broyeur à déchets verts mis à disposition des communes**

- Dans le cadre d'un prêt gratuit pour des prestations de broyage organisées par les communes
- Peu de demande depuis plusieurs années :
  - ✓ Pas de communication
  - ✓ Broyeur vétuste et souvent en panne (âge du broyeur)
- Acquisition d'un nouveau broyeur : 21 400 € HT – réception dans 5 semaines
- Une communication relais est à prévoir auprès des communes

Il est demandé l'examen de mesures de prévention pour les déchets verts : incitation au broyage, haies à pousse lente, etc.

### **2.4 Végétarie de Saint-Aubin : chiffres relatifs à la fréquentation**

	Nombre de passages	Dont exclusivement pour DV
Janvier 2025	114	109
Février 2025	203	168
Mars 2025	432	369

Provenance des usagers (période d'observation : du 17 mars au 6 avril)

- Saint-Aubin 192 usagers
- Saillit-Loup 11 usagers
- Chaussin 11 usagers
- Abergement 13 usagers
- Aumur 10 usagers
- Asnans 8 usagers
- Peseux 6 usagers
- Damparis 4 usagers
- Les Hays 4 usagers
- .....

### **2.5 Etat de situation : textiles, compost**

#### **2.5.1 – Délivrance du compost agricole**

- Rappel des tarifs en vigueur :
  - ✓ 9 €/T pour les agriculteurs hors CIVAM
  - ✓ 8 €/T pour les agriculteurs CIVAM

Orientation : 7 €/T pour tous et recherche de nouveaux débouchés (délibération à prévoir au conseil syndical de juin 2025)

Eléments de contexte : production importante de compost, baisse du prix des engrains chimiques, production de digestat

Prise de contact avec des agriculteurs de Côte d'Or et la SONOFEP (Saulon la Rue)

#### **2.5.2 – Textiles**

- Persistance de la crise
- Enjeux importants : environnemental, social et financier
- Sur plusieurs territoires en France, la collecte a cessé avec destruction des textiles

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le



ID : 039-253900633-20250521-21052025\_1BS-DE

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

ID : 039-253900633-20250521-21052025\_1BS-DE

Berger  
Levraud

### 3. Questions diverses

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 19h30

Fait le 23 avril 2025

Pour extrait certifié conforme,



Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-253900633-20250521-21052025\_1BS-DE

